Colloque "Où est l'argent pour les droits sexuels et reproductifs ?"

Catégorie
Évènements
Date de publication
Publiée le 20/09/2017
Sous-titre
Garantir le droit des femmes à disposer de leur corps : la France doit tenir ses engagements
Chapeau

Un colloque organisé par le Conseil économique social et environnemental, le Comité ONU Femmes France, Equipop, la Fondation des Femmes, le Fonds pour les femmes en Méditerranée, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes et Women's WorldWide Web.

Reportage :

Corps

Un contexte de baisse des financements relatifs aux droits et à la santé sexuels et reproductifs, en France et dans le monde

Les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR) désignent l'ensemble des droits qui ont trait à la sexualité (dont la contraception et l'avortement), la grossesse, l'accouchement et la maternité, ainsi qu'à la prévention et l'éducation à la sexualité et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes. En France et à l'international, ces droits, reconnus par les conventions internationales, font l'objet d'importants rapports de forces et d'oppositions de la part de mouvements réactionnaires. Au niveau financier, l'impact est considérable. La signature, en janvier, d'un décret américain interdisant le financement d'ONG internationales soutenant l'avortement induit une baisse directe de 600 millions de dollars par an dans le monde pour les DSSR.

En France, les alternances politiques et les politiques d'austérité affectent les budgets, dont ceux des collectivités locales alloués aux actions de planification familiale. Dans le même temps, la France consacre aux DSSR un pourcentage très insuffisant de son aide publique au développement et, en valeur absolue, les sommes engagées sont bien plus faibles que pour certains États de dimension bien plus réduite.

Un appel aux pouvoirs publics lancé par des associations, des fondations et des organisations

institutionnelles

En septembre 2016, un consortium réunissant le Conseil économique social et environnemental, le Comité ONU Femmes France, Equipop, la Fondation des Femmes, le Fonds pour les femmes en Méditerranée, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes et Women's WorldWide Web, a rendu public le premier rapport dressant un état des lieux des financements consacrés aux droits des femmes en France : « Où est l'argent pour les droits des femmes ? Une sonnette d'alarme ».

A l'occasion des journées mondiales de la contraception (26 septembre) et pour le droit à l'avortement (28 septembre), ces organisations et Equipop s'associent pour poursuivre ce travail de sensibilisation, à travers un évènement portant plus spécifiquement sur le financement des droits et de la santé sexuels et reproductifs, pierre angulaire des droits des femmes.

L'objectif principal de cet évènement est d'inviter la France, en ce début de quinquennat, à porter une diplomatie des droits des femmes ambitieuse et à augmenter les financements au niveau national et international consacré à cet enjeu crucial, dans un contexte de montée en puissance des mouvements conservateurs anti-choix.

Tags :

- Droits des femmes

© - copyright CESE - Mai 2024